

PROCEDURE DE DECLARATION D'ACCIDENT RC SPORT

Police Responsabilité Civile Sportive n° 18/163440

En cas d'accident, il y a lieu de fournir à la **FRMSE** les documents ci-après :

- La déclaration d'accident dûment remplie signée et cachetée par le **Club** a envoyée par adresse E.mail : **data@frmse.ma** au plus tard dans les 5 jours qui suivent la date d'accident.
- Le certificat médical de constatation au plus tard dans les 2 jours qui suivent la date d'envoi de la déclaration d'accident.
- La copie de la CIN de la victime
- Certificat de guérison
- Factures (Originiaux)
- Autres frais médicaux

Contacts POLASSUR

Hasna LAABD : h.laabd@polassur.net

Bouchra NASREDINE : b.nasredine@polassur.net